

Présentation du GHT 72

Présentation de la dynamique hospitalière du Territoire, des
parcours et filières de prise en charge

Séminaire qualité GHT

30 mai 2022

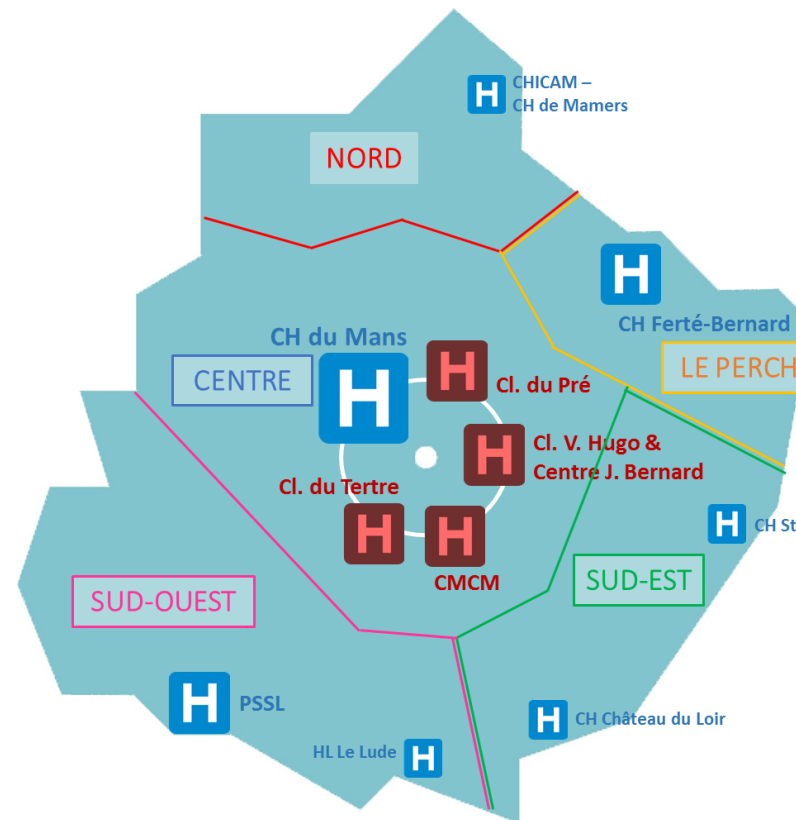
8 établissements publics de santé de la Sarthe :

- le Centre Hospitalier Le Mans : établissement support du GHT
- le Centre Hospitalier de Château du Loir
- le Centre Hospitalier François de Daillon du Lude
- le Centre Hospitalier de Saint Calais
- le Pôle Santé Sarthe et Loir
- le Centre Hospitalier Paul Chapron de La Ferté Bernard
- les 3 établissements du Pôle Gériatrique Nord Sarthe
- l'Établissement Public de Santé Mentale de la Sarthe



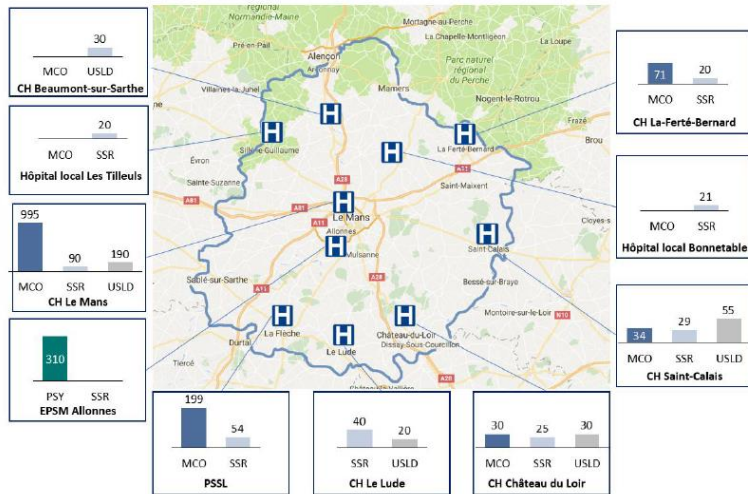
11 établissements autorisés en MCO

	Médecine	Chirurgie	Obstétrique	TOTAL
Lits HC	1094	492	128	1714 lits HC
<i>Dont public</i>	83%	42%	76%	70%
Places HDJ	70	154	13	237 pl HDJ
<i>Dont public</i>	71%	38%	92%	51%

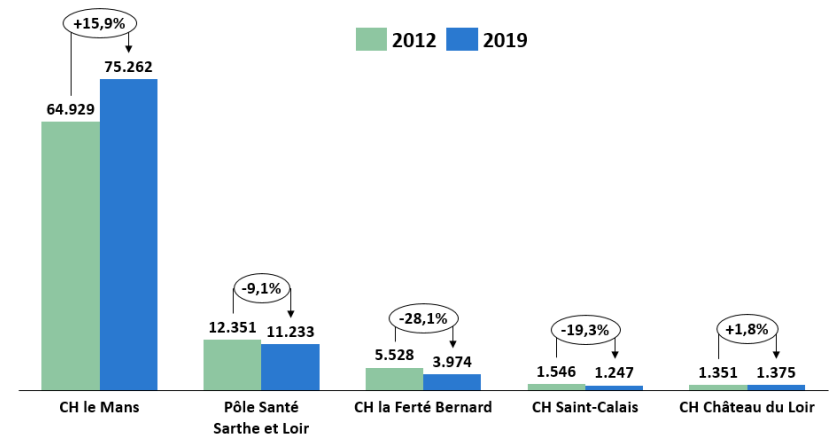


Répartition de l'offre MCO dans le GHT

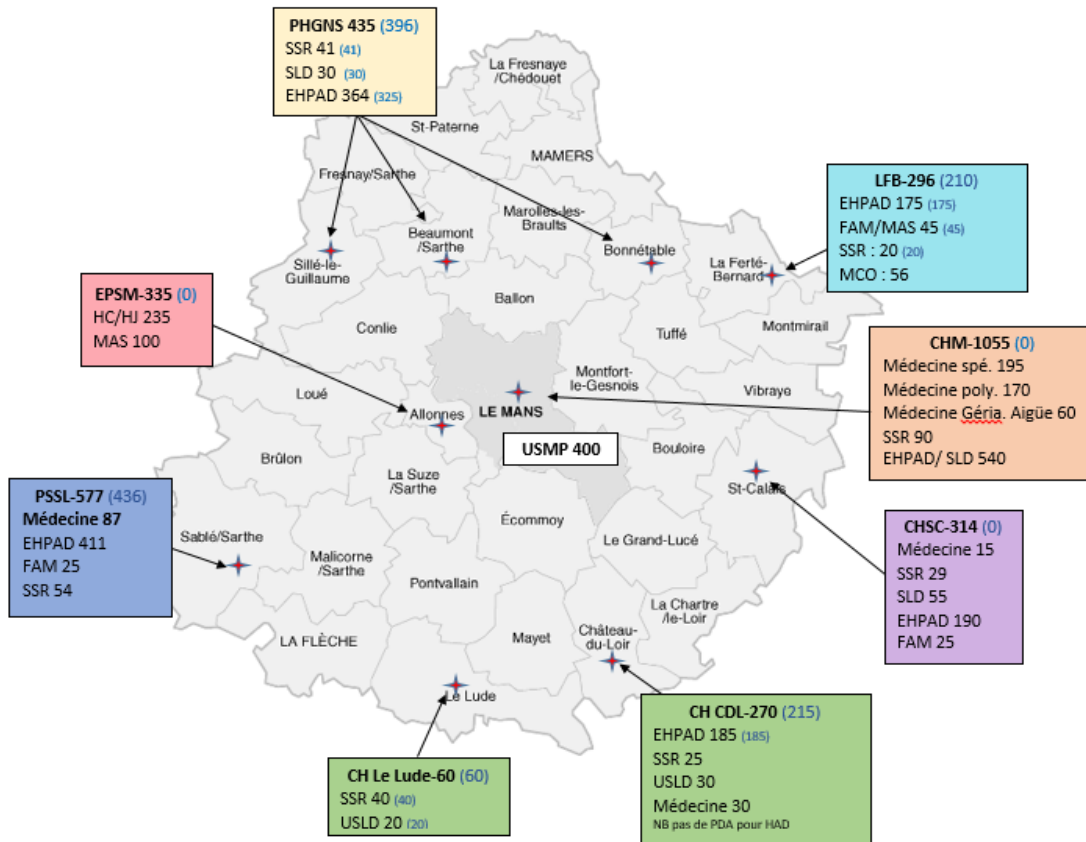
Capacités MCO, SSR et SLD au sein des établissements du GHT (lits et places)
Source : SAE 2015



Séjours hors séances



➔ Le CHM, établissement support, réalise environ 75 % de l'offre MCO du GHT



Les établissements du GHT :

- 305 lits de SSR (PHGNS, CH Château du Loir, CH La Ferté Bernard, CH Le Lude, CHM, C Saint Calais)
- 1927 places d'EHPAD
- 325 lits d'USLD
- SSIAD (PHGNS, CH Château du Loir et Saint Calais)
- 244 lits EPSM (280 actuellement)
- HAD CH Château du Loir

Des filières à dimension territoriale

- Urgences (projet Fédération médicale inter-hospitalière*, mise en place des EPMU...)
- Cancérologie (projet CCS)
- Gériatrie (FMIH*, projet équipe mobile de gériatrie)
- Santé mentale
- Filières médico-techniques (Pôle inter-établissement de biologie, collège des gérants de pharmacie, projet pharmaceutique partagé...)
- Infectiologie : équipe multidisciplinaire d'antibiothérapie

Rédaction d'un nouveau projet médico-soignant partagé pour GHT72

Des enjeux transversaux pour les établissements de santé de la Sarthe :

- Attractivité
- Amélioration du parcours du patient - intégrant le projet d'ordonnancement territorial
- Offre de soins et maillage territorial en consultations avancées
- ...

La définition de filières prioritaires pour les 5 prochaines années (urgences, filières médico-techniques, gériatrie, santé mentale...)

=> Constitution d'une nouvelle Commission médicale de groupement en mars 2022

Des liens forts avec les acteurs de santé du territoire

- Etablissements de santé privé d'intérêt collectif (membres associés du GHT)
- Etablissements de santé privés
- Structures sociales et médico-sociales
- Associations
- Collectivités territoriales
- ...

Sur de nombreuses thématiques, au-delà des filières précédemment identifiées : promotion de la santé, service d'accès aux soins, filière douleur, SSR, etc...

Des fonctions supports intégrées

- Une gouvernance suivant le modèle des GHT : avec un comité stratégique et un bureau restreint, ainsi que les instances
- Avec des comités de pilotages : Achats, biomédical, formation, qualité ...
- Coopérations logistiques : projet de coopération territoriale en blanchisserie

Merci de votre attention